

Autres dénominations : Directeur de département études / Directrice de département études • Responsable des études

Présentation du métier

Le directeur d'études / La directrice d'études garantit la réalisation des études dans les conditions de coût, délai et qualité prévues contractuellement. Il / Elle participe également à tout ou partie des processus commerciaux.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Master (Master professionnel, diplôme d'école d'ingénieur, ...) dans les secteurs de l'économie, des statistiques, de l'économétrie, des sciences politiques.

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être exigée.

La maîtrise des outils informatiques (statistiques, documentaires, bureautiques) est requise.

Compétences professionnelles

- Adapter les outils de traitement statistique de données
- Analyse statistique
- Animer, coordonner une équipe
- Assister une structure dans l'interprétation et l'analyse d'une étude
- Concevoir et gérer un projet
- Conduire des travaux d'études et de recherche
- Définir les méthodes et les outils de traitement de l'information
- Développer et fidéliser la relation client
- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Élaborer, suivre et piloter un budget
- Langue étrangère - Anglais
- Présenter et diffuser les résultats des études réalisées
- Prospecter de nouveaux clients, de nouveaux marchés
- Rédiger l'information produite (études, synthèses, rapports, bulletins, ...) et établir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives, ...
- Répondre à un appel d'offre

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1403 - Études et prospectives socio-économiques](#).